

RAPPORT D'ANALYSE MENSUELLE DES DONNÉES DU MONITORING DE PROTECTION JUILLET 2018 REGION DE DIFFA



Renforcement de capacités des acteurs humanitaires à Nguigmi sur la protection de l'Enfant

I/ SITUATION GENERALE

La situation sécuritaire de la région de Diffa qui, certes, est très volatile et imprévisible, s'est dégradée pendant ce mois de Juillet. Cela est perceptible à travers un regain de violence. Tout d'abord, dans le département de N'Guigmi, les localités frontalières avec le Tchad, longtemps réputées zones calmes, connaissent en ce moment une montée notoire de l'insécurité du fait de la présence d'individus présumés membres des groupes armés non étatiques. Ces individus ont attaqué les positions des FDS de Blabrim et Barwa, occasionnant le décès de 09 militaires, 6 autres blessés, une personne civile blessée par balle, 13 maisons brûlées, des vivres, animaux et autres objets et biens de valeur d'un montant de 500 000 FCFA emportés. Ces attaques ont eu pour résultante la mise sur la défensive des FDS qui assimilent tout mouvement de la population aux activités des insurgés. En conséquence, l'assassinat d'un vieux jardinier toubou tué par balle en revenant des champs à dos de son cheval, au lendemain des attaques. Cet évènement a créé un état de psychose généralisée au sein de la population. Cette situation est exacerbée par un nombre élevé d'enlèvements, de même qu'une propension aux d'actes criminels et de banditisme causant des mouvements de population dans les communes de Chetimari et de N'Guigmi.

En outre, lors de l'éclipse lunaire survenue dans la nuit du 27 juillet 2018, des jeunes garçons se sont livrés à des manifestations violentes dans la ville de Diffa (Charé) avec comme conséquence des agressions, des viols, des coups et blessures volontaires sur des femmes célibataires accusées d'être à l'origine du manque de pluie dans la localité.

Notons que 39 incidents de protection ont été rapportés au cours du mois sous revue, contre les 27 du mois écoulé.

Deux mines découvertes dans la commune rurale de Gueskerou ont été détruites par les FDS dans les localités d'El hadji Mainari et Sud Fougouri.

Retenons que, selon des sources concordantes, dix jeunes garçons ont rejoint les groupes armés non étatiques, à partir des villages de Gourtoua, Malam Boulamari, Gagamari, Chetimari et Malam Boukardi.

Par ailleurs, l'on constate le retour au premier plan des conflits communautaires au nombre des incidents rapportés (trois cas mettant aux prises des éleveurs peuhls avec des agriculteurs) et les cas d'assassinats et d'enlèvements.

Cependant, il faut noter que l'opération militaire « *AMIN FARKAT* » de la Force Multinationale Mixte dans le Lac Tchad, semble avoir créé un climat favorable au retour des populations dans leurs localités d'origine. En effet, depuis la fin du mois de mai, des personnes déplacées, réfugiées et retournées, essentiellement des hommes, effectuent des mouvements pendulaires réguliers afin de s'enquérir des réalités sécuritaires et surtout l'état des abris et biens abandonnés lors de la fuite, afin de préparer leur retour. Retour que semblent précipiter les autorités nigérianes qui souhaiteraient les enrôler en vue des élections à venir.

En dépit de la dégradation de l'accès à certains droits fondamentaux et humanitaires à laquelle les populations sont confrontées (accès limité aux services sociaux de base, eau, vivres, santé), elles doivent encore subir des arrestations parfois arbitraires par les forces de défense surtout lorsqu'elles sont soupçonnées d'appartenir ou être des présumés membres de Groupe armé non étatique (10 jeunes arrêtés à *Maliari*), extorsion d'argent par les FDS qui imposent le versement de grosses sommes à des personnes n'ayant pas de pièce d'identité, mais surtout aux personnes en déplacements à qui ils refusent la reconnaissance des documents délivrés lors du BIMS.

II/ MONITORING COMMUNAUTAIRE

A- Mouvement de population

1) Déplacements internes

Suite à l'attaque de la compagnie de *Blabrim* par le groupe armé non étatique, le 01/07/2018, les populations des villages de *Koulba Koura*, *Koujou Kao* et *Ouyé*, situés entre la compagnie militaire et un poste frontalier des FDS, ont dû quitter leurs villages le lendemain de l'attaque. Les populations affectées par ce déplacement sont estimées à 300 ménages constitués d'environ 1500 personnes (330 hommes, 410 femmes, 350 garçons et 410 filles). Le nouveau site est situé à 50 Km de N'Guigmi et à seulement 8 Km de *Blabrim*. Suite à ce déplacement de populations, une évaluation multisectorielle (MSA) et une évaluation rapide de protection (ERP)

ont été réalisées par les équipes DRC à l'issue desquelles des recommandations ont été formulées.

45 ménages de 268 personnes originaires de Koublé Mamatra ont dû quitter leur village pour Chetimari à cause de menaces répétitives des individus armés. . A la suite des MSA et ERP, ces personnes ont reçu des assistances dont, entre autres, des Abris, NFI et des vivres. Les équipes de protection font le suivi afin de leur assurer une protection adéquate.

15 ménages de 93 personnes se sont déplacés de Garin Wanzam Dagaya pour s'installer à Toumour par manque d'assistance.

2) Mouvements pendulaires

3 ménages de 12 personnes sont retournés à Boula hardé en provenance de Damassak en vue de préparer leurs champs pour la culture.

105 ménages de 780 personnes déplacées de Douro dans la commune de Chetimari précédemment installées à Gremadi se sont déplacés pour aller s'installer à côté de leurs champs situés dans leur localité d'origine.

3) Mouvements vers le Nigéria

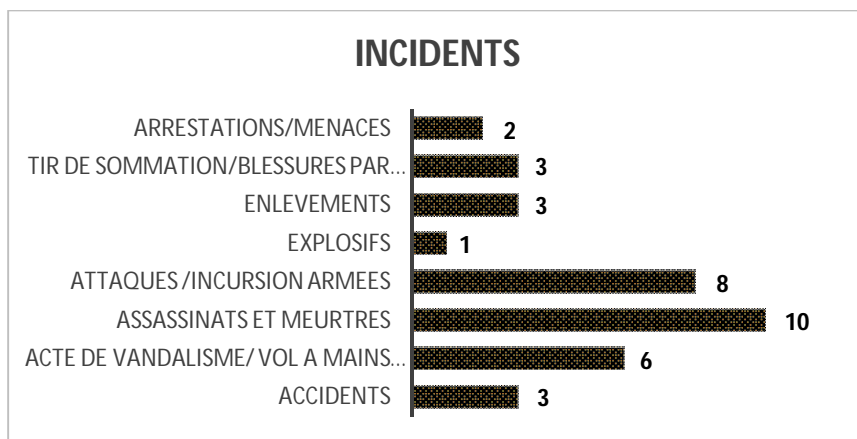
5 ménages de 23 personnes sont retournés à leur village d'origine. 3 ménages de 10 personnes sont repartis à Cross alors que les 2 autres ménages de 13 personnes ont rejoint Goudoumbari au Nigeria.

Les activités monitoring de protection poussées sont menées afin d'apporter les bonnes informations aux populations déplacées et mettre en place une stratégie pour leur retour éventuel dans leurs localités d'origine. Il leur a été expliqué que le retour certes volontaire, doit être fait sur la base d'une décision éclairée, dans la sécurité et la dignité, et dans le cadre d'un accord tripartite entre les États du Niger, du Nigeria et le HCR.

B Incidents de Protection

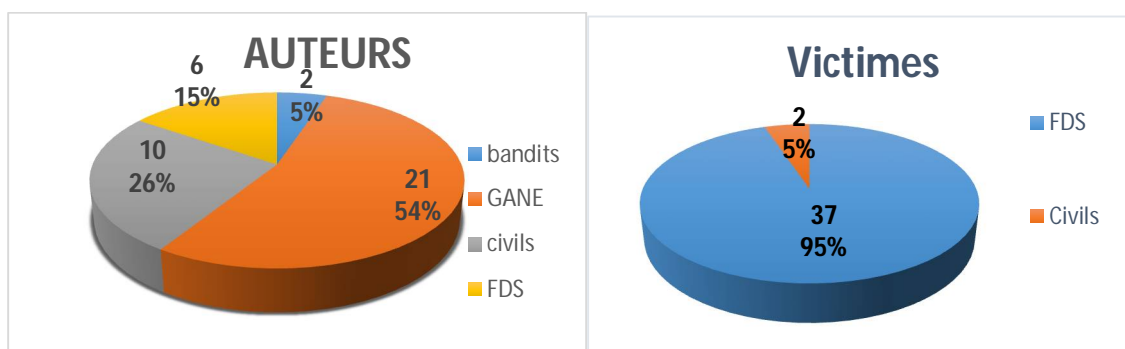
39 incidents de protection ont été rapportés pendant le mois de Juillet 2018 dans la région de Diffa.

Les principaux incidents rapportés lors des missions de monitoring sont : incursions/attaques armées, assassinats et meurtres, actes de vandalisme pillages et vols, enlèvements, extorsion de biens, et arrestations arbitraires.



Les localités de N'Guigmi, Gueskerou, Diffa et Kablewa ont été les plus ciblées avec respectivement 11, 8, 4 et 4 incidents.

Répartition des victimes par statut et auteurs présumés



Les présumés auteurs seraient les éléments du groupe armé non étatique (54%), les forces de défense et de sécurité (groupe armé étatique) (15%) et la communauté (26%).

En ce qui concerne les victimes, contrairement au mois écoulé, les forces de défense ont été les plus touchées (95%). Cela pourrait dénoter d'un changement de stratégie des groupes armés non étatique, qui choisissent d'accentuer la pression sur les FDS. Cette stratégie pourrait avoir pour objectif, soit de pousser les FDS à multiplier les exactions contre les populations (Les FDS pourraient les considérer comme les complices de ces groupes armés), soit de se ravitailler en matériel de guerre.

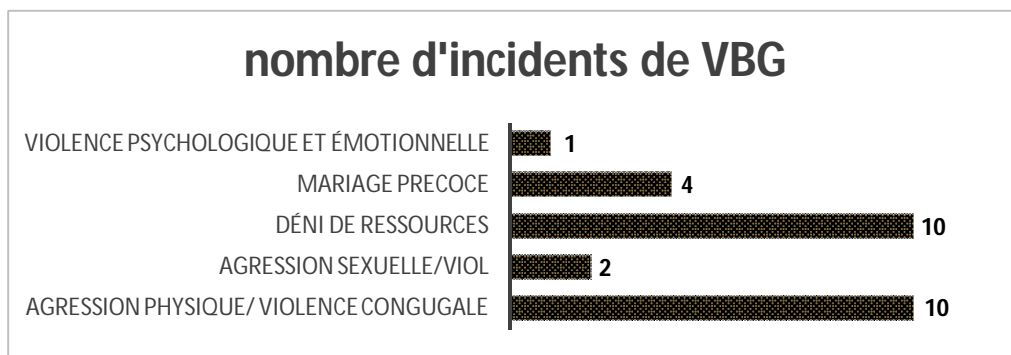
En comparant avec le mois précédent, on constate une augmentation en termes de nombre d'incidents, et la portée et le nombre de victimes est toujours en croissance.

III/ PREVENTION ET REPONSE AUX VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

A. Prévention

Au cours du mois de Juin 2018, 22 séances de sensibilisation ont été conduites par l'équipe du Monitoring de protection avec l'appui des groupes de femmes et des comités de protection au niveau du camp de Sayam Forage, des différents villages et sites. Ces sensibilisations ont porté sur les conséquences des violences basées sur le genre, notamment les violences sexuelles, le mariage forcé, le viol, les violences physiques et psychologiques, l'exploitation économique et les dénis de ressources, les violences conjugales ainsi que les services disponibles en matière de prise en charge. Ainsi donc 861 personnes, dont 29 hommes et 832 femmes, ont été touchées par ces activités. On compte parmi ces personnes 541 réfugiés ; 93 retournés, 161 PDI et 66 autochtones. Les objectifs recherchés sont d'amener les communautés à prendre conscience du problème et de renforcer les capacités des femmes à apporter une réponse communautaire rapide aux cas identifiés.

A. Réponses



Vingt-sept (27) cas de VBG ont été déclarés au cours de ce mois. Sur ces 27 cas, on compte 37% de survivantes d'agression physique, 7% sont des survivantes de viol et violences sexuelles, moins de 4% sont des survivantes de violences psychologiques et 37 % sont victimes de déni de ressources. Toutes ont reçu une prise en charge psycho-sociale (10) et médicale (les 08 concernées). Aucun d'entre eux n'a fait l'objet d'un suivi judiciaire parce qu'ils refusent de porter plainte afin de ne pas être stigmatiser et laisser pour compte dans la communauté. Tous les cas énoncés ont été documentés par les équipes IRC et DRC.

7 anciens cas ont fait l'objet de suivi au camp de Sayam et à Kablewa. Toutes ces survivantes ont bénéficié d'un soutien psychosocial. Des suivis portant sur le circuit de référencement des cas et l'appui psychosocial de base aux personnes survivantes de violences basées sur le genre ont été effectués au niveau des groupes de femmes sur les sites de Kablewa, Kindjandi, Garin Wanzam et Sayam.

IV/ PROTECTION DE L'ENFANCE

Dans le cadre des activités de prévention, des sensibilisations sur les questions de protection des enfants ont été menées dans les localités visitées.

Ces sensibilisations ont eu pour objectif le renforcement des mécanismes communautaires de prévention des risques de protection des enfants. Elles ont aussi consisté à informer les populations sur les différentes vulnérabilités relatives à la protection des enfants telles que : la négligence, les abus physiques et émotionnels, l'exploitation sexuelle et économique et les diverses formes de travaux pénibles pour les enfants. Au total, ce sont 988 personnes qui ont été touchées : 170 hommes, 290 garçons, 241 femmes et 287 filles en 21 séances, soit une moyenne d'environ 47 personnes par séance (377 réfugiés, 112 retournés, 410 déplacés internes et 89 autochtones). En outre, des renforcements de capacités ont été réalisées à l'intention de 32 acteurs humanitaires et autorités, et 10 membres des comités (05 hommes et 05 femmes) sur la protection de l'Enfant à N'Guigmi.

Trois (03) cas de protection de l'Enfant ont été identifiés ; il s'agit de 02 orphelins à *Gawarssso* (Toumour) et 01 à N'Guigmi. Ils ont été documentés par le partenaire. Les principaux problèmes de protection de l'Enfant évoqués lors de nos visites et entretiens sont les abus sexuels sur les mineures (viol, agressions sexuelles), l'exploitation économique (employées domestiques, petit commerce), la négligence (enfants mendiants, enfants dans la rue), la maltraitance (corvée d'eau et le ramassage de bois en brousse dans des zones à risque), les violences émotionnelles et la délinquance juvénile (vols, consommation des stupéfiants, surtout dans la ville de N'Guigmi). Les enfants les plus exposés sont les orphelins (89%), les enfants non accompagnés et les enfants séparés.

Sept (7) enfants dont 3 ENA (1 F et 2 G), 2 ES (1F et 1G) et 2 enfants à risque (2F) ont fait l'objet d'un suivi à Sayam, Garin Wanzam. L'objectif de ces suivis est de s'enquérir non seulement de la situation de ces enfants, mais aussi de collecter les informations sur les éventuelles localisations des parents biologiques, et aussi de d'évaluer leurs conditions de vie dans les ménages où ils vivent.

V/ PERSONNES À BESOIN SPECIFIQUE

Les différentes missions de monitoring, à travers des échanges avec les communautés, ont permis de ressortir et de classer les principales catégories des personnes à besoin spécifique (PBS) dans la population des localités visitées. Ainsi, les enfants de moins de 5 ans, les jeunes filles et les personnes âgées (hommes et femmes de plus de 60 ans) demeurent les principales catégories de personnes ayant un besoin spécifique de protection.

Les échanges ont permis de soulever les principaux problèmes auxquels font face ces PBS. Il s'agit de l'accès aux services sociaux de base notamment l'eau, la santé et l'alimentation. Les jeunes filles (de 13 à 17 ans), quant à elles, sont exposées aux risques de mariage d'Enfant, d'agression physique, sexuelle et sont même, dans certains cas, violées.

Deux personnes à besoin spécifique ont été identifiées, documentées et assistées au cours du mois de Juillet dont 1 cas à Diffa (un homme) et 1 cas à Garin Wanzam (homme).

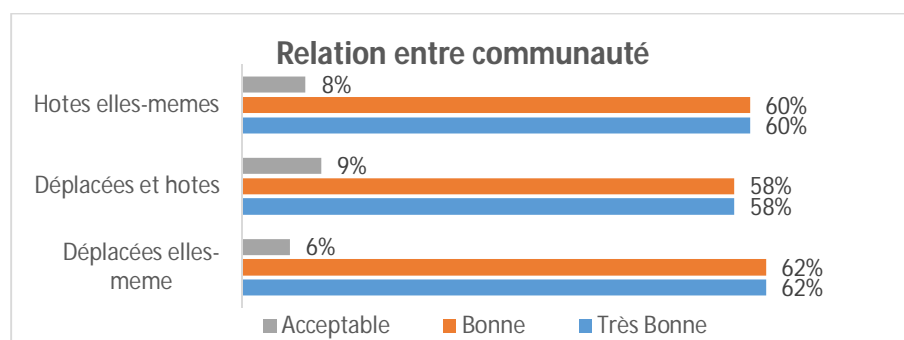
Vingt-quatre (24) personnes à besoin spécifique essentiellement de familles monoparentales des personnes âgées seules, et un cas d'handicap physique ont reçu des assistances matérielles (béquille, tricycle et vivres) sur les sites de Garin Wanzam Yebi et Dagaya, N'Guigmi, Kabléwa et Diffa.

Quinze (15) anciens cas des personnes à besoins spécifiques dont huit (8) femmes et sept (7) hommes ont été suivis afin de voir l'évolution de leur situation

VI/ COHABITATION PACIFIQUE

De façon générale, la cohésion sociale semble être bonne entre les communautés hôtes et déplacées (58%), comme illustre le graphique ci-dessous. Cependant, des conflits inter ou intracommunautaires surgissent entre les déplacés, retournés et hôtes. Les causes sont entre autres l'insécurité dans certaines zones comme Diffa, *Chétimari*, Toumour, *Bosso*, *Foulatari*, N'Guigmi, *Kabléwa*, la précarité, les mouvements de populations et les difficultés d'accès aux ressources naturelles (eau, pâturage). Au cours de ce mois, 04 conflits communautaires ont été enregistrés dans la région dont 01 à *Djariho* (Toumour) avec mort d'un jeune garçon (bagarre entre 02 personnes à cause d'une femme), 03 conflits dans la commune de N'Guigmi (à *Kournakam* et *N'gagala peulh*) liés au partage de ressources naturelles ont été notés, avec la mort d'une personne et 4 autres blessées.

Ainsi, pour prévenir les conflits et promouvoir la cohabitation pacifique, une sensibilisation a-t-elle été menée à *N'gagala peulh* au profit des communautés déplacées et retournées.



VII/ LOGEMENT, TERRE ET PROPRIETE

L'accès au logement et à la terre agricole apparaît généralement très problématique chez les populations déplacées, retournées et réfugiées et est source de conflits entre les différentes couches de la communauté. Néanmoins, au moins une partie de la population hôte interrogée aurait un accès limité à la terre agricole. Les principales raisons évoquées sont l'arrivée de déplacés dans les localités ou à proximité, l'insécurité pour l'accès à la terre agricole et la discrimination des populations PDI, réfugiées et retournées pour l'accès au logement.

Par ailleurs, avec la poursuite des déplacements dans certaines localités, comme *Djariho*, dans la commune de Toumour, *Blabrim*, *N'gagala peulh*, dans la commune de N'Guigmi, et certaines localités de la commune de N'guel Beyli, des retournés peinent à retrouver leurs terroirs initiaux du fait de leur longue absence. Les risques de protection liés aux droits au logement, à la terre et à la propriété (LTP) augmentent et pourraient occasionner des conflits avec des occupations parfois sans l'avis des propriétaires légitimes par les personnes retournées et déplacées. Cette situation peut interrompre le processus d'achèvement des solutions durables et d'autonomisation des populations déplacées et retournées. Il est important de faire un suivi et de mener des actions de prévention.

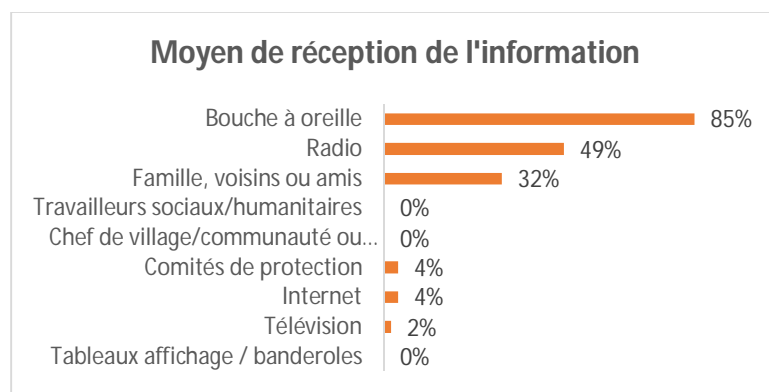
Dans le cadre du projet d'urbanisation « Trust-Fund » en cours dans la commune de Diffa, les vérifications physiques des parcelles par les bénéficiaires préalablement identifiés se poursuivent afin de passer à la phase suivante, qui est celle de l'installation effective des familles sur le site et leur participation à la construction ou l'achèvement des maisons. Pour l'heure, 169 ménages, issus de trois quartiers (sur les 917 des 12 quartiers de Diffa), ont pris part à ce processus d'identification. Ces activités se font en présence de la municipalité représentée par le Vice Maire, les chefs de quartier et de communauté et du Comité d'Aménagement de l'Espace Urbain Communal (CAEUC). La production des briques *hydraformes* se poursuit. Les 10 premières maisons témoins sont achevées et près de 200 RHU ont été installés en attendant la construction effective des maisons par les maçons avec l'aide des bénéficiaires. Rappelons que 51 ménages ont déjà procédé à la reconnaissance de leurs parcelles sociales et sont entrés en possession des dites parcelles.

VIII/ ACCES À L'INFORMATION

L'accès à l'information reste un souci majeur, surtout chez les personnes déplacées. Le plus souvent, elles n'ont accès qu'aux informations relayées de bouche à oreille (85%), par les voisins et les comités de protection. Certaines possèdent des téléphones portables, avec lesquels elles se renseignent en appelant des proches.

Les radios (49%) captant des ondes courtes sont aussi prisées bien que la population dise avoir des limites car certains faits ne sont pas traités et elle n'est informée que longtemps après, à travers d'autres sources, par le fait du hasard.

En ce qui concerne l'accès à l'information sur les zones d'origine, les populations venant des zones du Lac sont coupées de leurs villages en termes d'information car la zone reste militarisée et inaccessible depuis les mesures prises par le gouvernement qui les a sommés de déguerpir les lieux pour des raisons de sécurité. Certains hommes disent avoir pris le risque de se rapprocher de leur zone d'origine pour raison d'activités agricoles. Il s'agit par exemple de *Djariho*, à Toumour et *N'galewa, Adjiri, Tchétchéno*, dans la commune de N'Guigmi. Néanmoins, il leur est impossible d'y rester car certains villages sont occupés par les forces armées non étatiques et d'autres par les militaires, et de plus, les services sociaux de base sont absents.



IX/ SOLUTIONS DURABLES

La situation sécuritaire a été rapportée comme le principal élément pouvant influencer la décision des populations déplacées de retourner dans leur village d'origine et leur choix de rester dans le site actuel.

Malgré la relative accalmie observée dans certaines localités, les intentions de retour sont de plus en plus manifestes, et la majorité de la population ne souhaiterait pas rester dans son site actuel au cours des prochains mois. De plus, les deux types de population (réfugiés et déplacés) auraient principalement l'intention de retourner dans leur village d'origine en raison de l'insécurité et de l'accès limité aux services de base dans leur site actuel.

Le manque d'information sur la situation dans la zone d'origine peut, cependant, constituer une barrière au retour.

X/ DOCUMENTATION

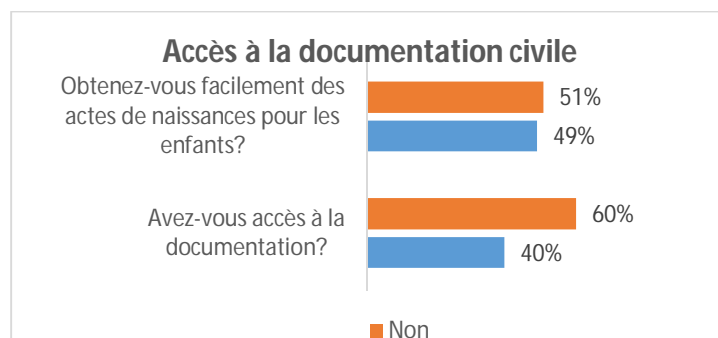
La documentation civile semble être encore plus problématique pour les réfugiés et déplacés des îles du Lac. Le fait que la population hôte et les populations déplacées manquent de documentation légale semble indiquer que cette problématique n'est pas liée qu'au déplacement. Le manque de structures étatiques adéquates et de moyens financiers ont été identifiés comme principales raisons du manque de documents civils. Les couches de la population les plus concernées sont les femmes, les hommes âgés et les enfants de moins de 5 ans. D'où un risque d'apatridie encouru pour cette dernière couche. Lors des missions de monitoring dans les localités visitées, il a été identifié et enregistré 69 personnes (48 retournées et 21 déplacées internes) en besoin de documentation civile dont 52 femmes et 17 hommes.

Les activités d'identification et de distribution d'actes de naissance ont constitué l'essentiel des activités du partenaire SDO.

Les opérations d'identification ont touché les communes de N'Guigmi, Gueskerou sur les sites de Kindjandi et Gagam, Chétimari à Médiane et Sayam Forage.

On note 2618 enfants identifiés dont 2255 dans la commune de N'Guigmi. Ces identifications ont touché 2016 enfants réfugiés dont 1013 filles.

Par ailleurs, 300 actes de naissance ont été remis aux bénéficiaires sur le Camp Sayam Forage et à Médiane (commune de Chetimari) ainsi qu'à Charé Zamna et Nguelmadou Mai dans la commune urbaine de Diffa dont 75 bénéficiaires de moins de un (1) an.



XI/ PRINCIPAUX DÉFIS ET RECOMMANDATIONS

Défis

- Le retard dans la remontée de l'information relative aux incidents de protection ;
- Le silence des populations face aux problèmes de protection, tels que les VBG ;
- L'insécurité persistante qui constitue le défi majeur dans les localités des communes de Diffa, Toumour, Bosso, Chétimari et N'Guigmi qui sont en proie aux incursions, attaques, enlèvements, pillages, assassinats rendant les missions humanitaires limitées.

Recommandations :

Autorités Municipales :

-Appuyer la mise en œuvre des mécanismes communautaires de gestion de conflits entre les éleveurs et agriculteurs, retournés et déplacés internes ;

Etat :

- Renforcer la capacité fonctionnelle des patrouilles des FDS dans les localités frontalières du Tchad pour mieux assurer la sécurité des personnes et de leurs biens.

-Renforcer la capacité des FDS sur le droit humanitaire et la protection civile

SFCG :

- Intensifier les sensibilisations sur l'impact négatif des conflits communautaires sur le développement d'une région et la cohésion sociale.



Projet urbanisation : rencontre pour la vérification physique des bénéficiaires des parcelles sociales